

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **19 (1874)**

Heft 2

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En général, les leçons sont réparties comme suit :

Connaissance des armes,	3	heures d'enseignement,	2	d'application par semaine.
Tactique,	3	»	2	»
Fortification,	3	»	2	»
Etude des terrains, levés				
à vue, dessin,	2	»	2	»
Topographie,	4	»	—	»
Service militaire,	1	»	1	»
Style militaire,	—	»	1	»
Total,	16	heures d'enseignement,	10	d'application,

On attache un soin et une importance toute particulière à l'enseignement de l'ordre ouvert.

On consacre aux exercices du corps six heures par semaine, deux à l'équitation, deux à l'escrime et deux à la gymnastique.

Les écoles de guerre figurent au bilan prussien :

Pour le personnel,	pour	18,566	thalers.
Pour le matériel,	»	5,916	»

Total, 24,482 thalers.

L'école de guerre pour l'armée bavaroise a son siège à Munich ; elle est organisée d'une façon tout à fait analogue à celle des autres écoles allemandes.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Allemagne. — Le nouveau projet de loi d'organisation militaire de l'empire qui vient d'être soumis au Reichstag diffère peu de celui du 13 mai 1873.

L'effectif du pied de paix de l'armée fédérale en sous-officiers et soldats se monterait, jusqu'à nouvel ordre, à 401,659 hommes. Les volontaires d'un an ne sont pas compris dans cet effectif.

L'infanterie est formée en 469 bataillons, la cavalerie en 465 escadrons, l'artillerie de campagne en 300 batteries, l'artillerie à pied en 300 batteries également, l'artillerie légère en 29, les pionniers et le train en 18 bataillons chacun.

Les bataillons se composent, en règle, de 4 compagnies, ceux du train de 2 à 3 seulement.

Un régiment se compose de 3 bataillons dans l'infanterie, 5 escadrons dans la cavalerie, 2 à 3 sections ou bataillons dans l'artillerie.

Le territoire de l'empire d'Allemagne est divisé, sous le rapport militaire, en 17 divisions de corps d'armée : deux corps d'armée sont formés par la Bavière, un par la Saxe et le Wurtemberg, et les 14 autres par la Prusse et le reste des Etats confédérés.

Outre l'organisation de l'armée, le projet traite encore, dans autant de chapitres particuliers, du recrutement, de l'armée active, du licenciement, des congés, etc.

— Le gouvernement allemand vient de créer, à Mayence, une grande fabrique de conserves alimentaires pour l'armée ; elle est entrée en activité le 1^{er} courant. Quatre machines à vapeur de la force de 200 chevaux, d'immenses chaudières et récipients pour la cuisson à vapeur préparent des comestibles animaux et végétaux pour la consommation de 500,000 hommes. Si cette entreprise gigantesque réussit, la marche des troupes ne sera plus désormais embarrassées par ces lourdes et encombrantes colonnes de vivres. En outre, le temps nécessaire à la cuisson sera réduit au minimum.

France. — D'après le règlement récemment mis en vigueur, les volontaires d'un an touchent la solde et l'entretien du soldat ; ils n'ont aucune distinction de tenue, ils ne peuvent porter que des effets sortant des magasins ; ils sont soumis

sans modifications aux règlements de la discipline ; tout volontaire qui aura subi quinze jours de prison (cachot), sera l'objet d'une surveillance spéciale. Ils forment dans chaque corps une classe d'instruction dirigée par un officier, qui peut être à cet effet dispensé du service de place et même de tout service dans le corps.

Outre les notes mensuelles données par l'instructeur, les volontaires subissent tous les 3 mois un examen devant une commission composée de quatre officiers, dont un est un officier supérieur du régiment. L'examen de fin d'année se fait devant le général de la brigade, le chef du corps et la commission indiquée ci-dessus.

Les volontaires ne peuvent obtenir le grade de caporal qu'après six mois de service.

Si leurs examens de fin d'année ne sont pas satisfaisants, ils doivent servir pendant une seconde année.

— La peine capitale prononcée contre le maréchal Bazaine ayant été commuée, sur recours en grâce du conseil de guerre, en vingt ans de détention, l'infortuné maréchal se trouve depuis fin décembre dans l'île de Ste-Marguerite, près de Cannes.

Dans le courant du mois de décembre dernier, le canton de Schaffhouse a fait procéder à une inspection détaillée des fusils et mousquetons à répétition. A cet effet, les compagnies ont été appelées successivement, du 15 au 24 décembre, à la nouvelle caserne. L'inspection avait été confiée à M. le capitaine fédéral Veillon, assisté d'un habile armurier, qui devait procéder sur place aux réparations légères, tandis que les armes plus gravement endommagées devaient être retirées des mains du soldat pour être réparées à l'arsenal.

Lès résultats du rapport de cette inspection, que M. le capitaine Veillon a eu l'obligeance de nous communiquer, sont bien propres à faire réfléchir nos autorités et montrent combien il est urgent de surveiller avec un soin extrême l'arme précieuse et délicate que nous avons confiée à nos soldats, et cela d'autant plus que ces données viennent d'un canton où règne en général beaucoup d'ordre et de discipline.

Voici les principales données de ce rapport :

Sur 950 fusils et 45 mousquetons, on a trouvé :

	Réparés sur place.	Retenus pour l'arsenal.
<i>Canons</i> hors d'usage		3
» mal rayé		1
» rouillés intérieurement et retirés pour les net- toyer à l'arsenal		105
» légèrement rouillés, nettoyés sur place . .	59	
» fortement plombés	4	
» ayant le logement du bourrelet trop profond.		26
» » » trop peu pro- fond	4	
» chambre à cartouche rayée ou rouillée . .	3	1
» hausse à fixer vacillant dans l'entaille . .	3	
<i>Boîte à culasse</i> , ressort du coin cassé		2
» diverses petites réparations à la gâchette.	29	
» ressort de gâchette cassé		1
<i>Culasse mobile</i> , tranche d'obturateur à réparer . .	9	
» extracteur à réparer ou à changer	6	
» ressort d'extracteur tendu	19	
» ressort d'arrêt ne jouant pas	4	
A reporter,	<u>140</u>	<u>139</u>

	Report,	140	139
<i>Culasse mobile</i> , levier de noix courbé		9	
» fourchette à réparer ou à remplacer		14	
» pointe de la tige de percussion forgée.		5	
» broche pas libre		3	
» broche limée au cran à remplacer			7
» ressort de percussion trop faible		2	
» pas de vis à réparer		1	
<i>Appareil à répétition et magasin</i> , transporteur cassé			3
» » ne fonctionnant pas		4	
» cylindre frottant sur le transporteur.		1	
» ressort du levier coudé rendu		4	
» magasin ne fonctionnant pas		16	
» dé du magasin ne faisant pas assez saillie		18	
» tube dudit à réparer ou à changer.			5
» dé et virole » »			3
» ressort du magasin à remplacer			1
<i>Monture</i> , fût ou crosse fendus à remplacer			2
» tenon de fût ne retenant pas le fût		8	8
» » » ne jouant pas bien		7	
» » » entaille abîmée au canon			1
<i>Divers</i> , ressorts d'anneaux cassés			2
» vis à réparer ou à remplacer			1
» diverses autres réparations faites sur place		257	
	Total,	487	172

Ainsi donc, après deux ans de service au plus, le 17 % des armes est tellement endommagé, qu'il faut des ateliers spéciaux de l'arsenal pour les remettre en état, et bien près de la moitié ont besoin de réparations plus ou moins importantes. Que serait-ce si l'on négligeait de faire ces inspections. Les petites déficiences que l'on y constate, qui heureusement sont les plus nombreuses et peuvent être immédiatement réparées sur place, iraient s'aggravant, et les détériorations marchant avec une rapidité toujours croissante, les armes seraient bientôt hors de service ou exigeraient des réparations importantes et coûteuses pour être remises en état.

La société de tir aux armes de guerre de Bâle a procédé, le 21 décembre, à des essais de tir aux grandes distances. Un certain nombre d'habiles tireurs ont été désignés à cet effet. On a commencé l'essai à 600 mètres. Trois cibles de dimensions réglementaires (1,80 mètres de haut sur 2,70 mètres de large), étaient disposées l'une derrière l'autre, à 47 mètres d'écartement entr'elles, ensorte qu'une balle ne pouvait frapper qu'une paroi à la fois. La distance était mesurée sur la cible du milieu qui fut considérée comme le but véritable. Le temps dont on disposait ne permettait pas de marquer chaque coup individuellement; on réunit des groupes de cinq tireurs qui lâchaient successivement cinq ou dix coups. Comme l'on n'avait pas fait d'exercices de tir aux grandes distances pendant le courant de l'année, on se servit pour la hausse des données officielles. Le temps était favorable, la température douce, mais la fumée gênait souvent le pointage.

Les résultats furent les suivants :

A 600 mètres (2000'), 43 hommes mirent sur 430 coups tirés :

151	balles dans la	1 ^{re}	paroi, soit le	35	%
155	»	2 ^e	»	36	%
54	»	3 ^e	»	13	%

Total 360 touchés sur 430 coups, soit le 84 %

A 800 mètres (2666'), 54 hommes mirent sur 540 coups tirés :

71	balles	dans	la	1 ^{re}	paroi,	soit	le	21	%
70	»	»	»	2 ^e	»	»	»	21	%
22	»	»	»	3 ^e	»	»	»	6	%

Total 163 touchés sur 540 coups, soit le 48 %

Les résultats les plus favorables des groupes individuels ont été :

A 600 mètres	48	%	dans	la	cible	du	milieu,
	100	%	dans	les	trois	cibles.	
A 800 mètres	30	%	dans	la	cible	du	milieu.
	58	%	dans	les	trois	cibles.	

Ces résultats, qui eussent probablement été plus favorables si l'essai n'eût pas été le premier de l'année, montrent qu'à ces distances et dans un cas donné, des *tireurs exercés* peuvent encore incommoder sensiblement l'ennemi, mais il faut pour cela connaître exactement la distance, ce qui sera toujours la grande difficulté en campagne.

La différence considérable que nous remarquons entre les résultats du tir à 600 et à 800 mètres nous indique que la première des distances est la limite de l'effet utile du tir d'une troupe ordinaire connaissant inexactly les distances. Vouloir ouvrir le feu de l'infanterie à des portées plus grandes serait un gaspillage de munition peu en rapport avec le résultat obtenu.

Nous remarquons avec plaisir que dans cet essai il n'est plus question de la rapidité du tir. Nous ne saurions trop réagir contre cet enivrement de la vitesse qui à la suite de la campagne de 1866 s'est emparé de notre population militaire, et auquel nos autorités ont cédé lorsqu'elles ont admis pour notre arme portative, excellente du reste, le principe de la répétition.

Avec un tir trop rapide l'homme s'échauffe, s'excite, il ne juge plus des changements de distance de l'ennemi ; sous le roulement incessant de la fusillade la voix des officiers est étouffée, la fumée qui nous enveloppe empêche d'ajuster, la consommation des munitions complique le service des approvisionnements, et l'on court le danger de se trouver au dépourvu au moment où il faudrait faire de derniers et suprêmes efforts. Les Prussiens, ces introducteurs du chargement par la culasse, avec leur armée parfaitement disciplinée, faite au feu et composée d'hommes au tempérament en général plus calme que le nôtre, sont profondément pénétrés de la nécessité d'habituer les hommes à ménager leur feu. Dans les grandes manœuvres d'automne chaque homme reçoit seulement cinquante cartouches pour les neuf jours qu'elles durent, il les reçoit à la fois dès le premier jour ; il doit fournir son feu toutes les fois que la situation l'exige, et cependant s'il n'a pas le nombre voulu de cartouches pour la grande manœuvre du dernier jour, il est puni.

Nous devons faire aussi observer que les tireurs désignés pour cet essai ont opéré avec intelligence ; leur tir excellent a été *plutôt* un peu court, puisque la première paroi avait reçu beaucoup plus de balles que la troisième ; cela est toujours préférable, si le projectile frappe le sol en avant du but, on a la chance du ricochet, on peut mieux juger ses coups et se corriger s'il y a lieu ; enfin l'ennemi entendant siffler les balles au dessus de sa tête et frapper derrière lui aura beaucoup plus d'entrain à s'avancer en s'éloignant de l'espace dangereux que s'il fallait le traverser pour vous aborder.

Thurgovie. — M. le commandant Wüger a donné sa démission comme instructeur chef. Cet officier a fonctionné comme instructeur pendant 44 ans.

Le bataillon thurgovien, qui lors de l'occupation de la frontière en 1871 s'est fait remarquer par son instruction et sa bonne tenue, a pu nous faire juger du mérite de cet officier.